

1.1. Présentation succincte

1.1.1. Présentation générale

L'histoire de la commune est intimement liée au comté de Chiny, Chiny possédant même le titre de Ville.

D'une superficie de 114 km², Chiny est donc avant tout une commune forestière (55 % de son territoire est couvert de forêts). Les terres agricoles représentent 34,5 % de la superficie communale. Seulement 2,6 % de son territoire est urbanisé.

Communes voisines :

- Herbeumont (Nord-Ouest).
- Neufchâteau (Nord).
- Léglise (Nord-Est).
- Tintigny (Est).
- Florenville (Sud et Ouest).

Villages et hameaux :

- Chiny.
- Izel (avec Pin et Moyen).
- Jamoigne (avec Prouvy, Valansart et Romponcelle).
- Les Bulles.
- Termes (avec Frenois).
- Suxy.

Axes majeurs de communication :

- N83 « Arlon – Etalle – Florenville – Bouillon » qui traverse la partie Sud de la commune à travers les villages de Frenois, Jamoigne et Pin.
- Ligne 165 SNCB « Libramont – Rodange (Luxembourg) – Arlon » également appelée ligne « Athus – Meuse » mais aucun arrêt n'est situé sur la commune.

Proximité des différents pôles :

- Florenville : 10 kilomètres – 10 minutes.
- Autoroute E411 (Etalle) : 20 kilomètres – 20 minutes.
- Virton : 25 kilomètres – 25 minutes.
- Arlon : 35 kilomètres – 30 minutes.

Arrondissement administratif : Virton.

Arrondissement judiciaire : Arlon.

L'environnement

1.1.2. Un environnement naturel privilégié

La commune de Chiny est située sur deux régions géologiques, morphologiques et paysagères : la Gaume (principalement) et l'Ardenne (villages de Chiny et de Suxy). Ces deux régions présentent des caractéristiques totalement différentes.

La structure géologique de la commune de Chiny est principalement caractérisée par la présence de marne¹ (les marnes de Jamoigne au Nord et les marnes de Warcq au Sud). Les affleurements d'une couche de marne sont à l'origine de dépôts de travertins dénommés dans la région « cron ». Une importante carrière située au Sud de Pin exploite le sous-sol pour produire du sable et du grès concassé.

L'action érosive de la Semois combinée à la structure géologique et à la composition des roches a permis le dégagement d'un relief en cuesta (ligne de crête bordée d'un côté d'une pente abrupte et de l'autre d'une pente douce orientée ici au Sud). La commune de Chiny est ainsi traversée par la cuesta sinémurienne qui est à l'origine de nombreux phénomènes karstiques².

Les deux cours d'eau principaux sont la Semois et la Vierre (affluent de la Semois). La présence de nombreux cours d'eau a pour conséquence que de nombreux terrains sont repris en zone inondable. La situation est préoccupante pour certains villages, notamment celui de Moyen. Un barrage a été érigé sur la Vierre en aval de Suxy dans le but de produire de l'électricité (hydro-électricité). Il est également utilisé comme lieu de pêche ou d'activités touristiques (promenades).

L'altitude varie entre un minimum de 315 mètres (Moyen) et un maximum de 430 mètres (Chiny).

Cinq sites Natura 2000 s'étendent sur la commune de Chiny. Ils couvrent une superficie de 5.046,2 ha, soit un peu plus de 44 % du territoire communal. Il s'agit de sites forestiers (forêt de Chiny) mais aussi de milieux ouverts (plaine alluviale de la Semois, pré de fauche...). La commune compte également de nombreux sites de grand intérêt biologique (SGIB), quatre réserves naturelles (dont deux domaniales) et de nombreux arbres et haies remarquables. Enfin, la commune de Chiny adhère depuis sa création au Contrat de Rivière Semois-Semoy. D'autres actions environnementales (convention bords de route, commune et rivière propre...) sont également menées.

¹ Marne : Roche sédimentaire contenant du calcaire et de l'argile en quantité à peu près égale.

² Les phénomènes karstiques sont liés à la dissolution du calcaire présent dans le sous-sol.

1.1.3. Un environnement bâti préservé

Les villages de l'entité sont situés soit à proximité de la Semois (Les Bulles, Termes, Chiny, Jamoigne, Moyen et Izel), soit un peu à l'écart, de l'autre côté ou le long de la route Arlon-Bouillon (Prouvy, Rompocelle, Valansart et Pin). Suxy est plutôt un village de clairière.

La plupart des villages de la commune ont une structure de village-rue qui se caractérise par une forme de village allongée, des maisons jointives bordant une rue principale, souvent dédoublée parallèlement par des rues secondaires au fil du développement de l'habitat. Le village-tas est également un mode de groupement qui se rencontre sur quelques villages.

L'usoir (espace continu de transition entre la voirie et le bâti) constitue un trait caractéristique du village lorrain. On le retrouve fréquemment dans les villages de la commune. Les matériaux de construction sont principalement la pierre enduite de couleur allant du blanc aux dégradés de beige et de gris.

Les constructions plus récentes, mais encore minoritaires par rapport à l'habitat traditionnel, sont, avec cet habitat ancien, en rupture d'implantation (développement linéaire), de volumétrie et de matériaux.

12 monuments et 3 sites possèdent un statut de protection (monuments et sites classés), témoignant de la qualité urbanistique et architecturale de la commune. Plus de 100 bâtiments situés sur la commune de Chiny sont repris sur la liste du patrimoine monumental de la Belgique. Les anciennes fermes sont les plus représentées (pratiquement la moitié des bâtiments repris à l'inventaire). Notons toutefois que les anciens bâtiments ont souvent subi des transformations (modernisation) ou ont dû être reconstruits suite aux guerres.

1.1.4. La forêt, une ressource naturelle importante

La forêt couvre une superficie de l'ordre de 6.300 ha (55 % de la superficie totale de la commune) dont 53 % de bois publics. La commune est propriétaire de 3.165 ha (dont 662 sur la commune de Tintigny).

La forêt feuillue occupe 75 % de la surface des bois communaux. Les essences principales sont le hêtre puis le chêne et le bouleau. La forêt résineuse représente donc les 25 % restants avec comme principale essence l'épicéa.

Les revenus pour la commune liés à la forêt s'élevaient en 2006 à 942.500 € (dont 83,5 % liés aux ventes de bois). Les revenus issus de la vente des bois est assez aléatoire (scolyte, tempête...) tandis que les revenus provenant des locations de chasse sont en augmentation. Pour pallier aux diminutions de revenus liés aux scolytes, un plan de régénération pour la forêt communale couvrant les années 2007-2016 a été établi visant à augmenter temporairement les coupes dans les gros bois de résineux.

1.1.5. Une dynamique territoriale participative

Un schéma de structure est en cours de réalisation. Les travaux d'inventaire devront être terminés pour le second semestre 2010. La commune dispose d'une Commission Communale Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) particulièrement active.

Le projet de structure spatiale défini dans le cadre du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) ne précise pas de rôle spécifique à Chiny.

Les zones d'habitat et d'habitat à caractère rural disposent encore de réserves foncières intéressantes mais une partie de celles-ci sont situées en zone inondable. La configuration du plan de secteur a entraîné la fusion de plusieurs villages.

On dénombre seulement trois zones de loisirs sur la commune dont 2 partiellement mises en œuvre. Ces zones sont situées en zone inondable, ce qui entraîne des contraintes de mise en œuvre. Il convient de noter que les superficies réservées aux activités économiques (et donc les disponibilités) sont très faibles.

Seulement 2 zones d'activité économique existent sur la commune et elles sont pratiquement saturées. Toutefois, la commune étudie la possibilité de créer de nouveaux espaces par la mise en place de PCA révisionnel en parallèle au schéma de structure.

Plusieurs zones d'extraction sont situées sur le territoire communal, dont la plus importante est située au Sud de Pin.

La commune de Chiny compte plusieurs zones d'aménagement communal concerté (superficie totale de 91 ha). Ces zones constituent des réserves foncières à gérer avec parcimonie.

Au plan de secteur, les zones non urbanisables représentent 94 % du territoire communal. Le cœur des villages de Jamoigne de Suxy est repris comme périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique et, étonnamment, les périmètres d'intérêt paysager sont quasi inexistantes. Seul un périmètre de ce type englobe la Ferme des Croisettes.

Les territoires de Moyen, Izel et Pin étaient couverts par un plan particulier d'aménagement adopté en 1957. Ce document a été modifié en partie en 1962, 1967, 1970 et enfin en 2007.

Le social

1.1.6. Une population en croissance et qui rajeunit

La commune de Chiny comptabilise 5.021 habitants (densité de 44,2 habitants par km²) et connaît une augmentation assez importante de sa population (+ 5,3 % en dix ans). En moyenne, ces dernières années, la croissance annuelle est de +/- 1 %.

L'analyse démographique montre que la commune de Chiny, contrairement à d'autres communes voisines en très forte progression démographique, n'est pas encore totalement soumise à la pression du Grand-Duché de Luxembourg. Toutefois, au sein de la partie Nord-Ouest de la Gaume, le rapport de force démographique entre Chiny et Florenville est en train de s'inverser, Florenville connaissant une diminution de son nombre d'habitants.

L'évolution démographique par section montre une différenciation assez importante : la section de Termes est en déclin démographique, celle d'Izel (démographiquement la plus importante) présente une certaine stabilité et les autres sections sont en progression importante (comprise entre 12 et 14 %).

La pyramide des âges présente une base relativement étroite et un déficit au niveau des 25-29 ans (et dans une moindre mesure des 0-24 ans). Le déficit des 25-29 ans est en fait une répercussion historique de l'évolution de la pyramide des âges (faiblesse des 15-19 ans il y a 10 ans). Globalement, la structure de la population de Chiny peut être qualifiée de vieille avec un coefficient de sénilité³ de 69 %.

L'évolution démographique croissante s'appuie sur un solde naturel positif mais surtout sur un solde migratoire important également positif. La commune de Chiny semble ainsi particulièrement attractive auprès des jeunes ménages (moins de 30 ans). De manière générale, on assiste donc à un rajeunissement de la population.

Selon les statistiques disponibles, le nombre de ménages est relativement stable sur la commune de Chiny. Cependant, l'hypothèse (non confirmées car les statistiques ne sont pas disponibles) pour ces dernières années est à une augmentation de ce nombre. La taille moyenne des ménages est également relativement stable. Les ménages de l'entité de Chiny sont caractérisés par une proportion plus importante de ménages composés de deux personnes (32,1 %).

La population étrangère de la commune de Chiny s'élève à 159 individus, soit un peu plus de 3 % de la population totale.

³ Coefficient de sénilité : Rapport entre la population de 65 ans et plus et la population de moins de 20 ans.

1.1.7. Un marché du logement dynamique

Les maisons unifamiliales représentent à elles seules 94,2 % des logements. La typologie du logement sur Chiny est également caractérisée par un recours important à la mitoyenneté (structure typiquement gaumaise de l'habitat). La proportion d'appartements est peu élevée (seulement 5,4 %). Il en résulte que la proportion de locataires est également assez faible.

Le bâti de Chiny est caractérisé par une proportion plus importante de constructions datant d'avant 1919 et de l'entre deux guerres. Depuis 1960, le taux de renouvellement du bâti est assez faible.

Au niveau de la vente des maisons d'habitation, on note une augmentation sensible du prix de vente (de 60.300 € en 2000 à 98.200 € en 2006). Toutefois, ce prix de vente reste inférieur aux prix pratiqués de manière générale au sein de la micro-région.

Au niveau de la vente des terrains à bâtir, depuis 2004, une raréfaction des terrains mis en vente a été mise en évidence. L'analyse du marché démontre également l'inadéquation entre l'offre (nombre de vente) et la demande (nombre de permis d'urbanisme) en terrains à bâtir. Ce phénomène s'est traduit immédiatement par une augmentation radicale du prix de vente (doublement du prix de vente en 3 ans). Toutefois, de nouveau, les prix pratiqués restent relativement abordables par rapport aux communes voisines.

De nombreuses actions sont menées par la commune pour développer l'offre en logements (réaffectation de bâtiments, création de lotissements, construction d'appartements...).

1.1.8. Un niveau de vie relativement faible mais en augmentation

Le revenu moyen par habitant est en augmentation sur la commune de Chiny (dans les mêmes proportions que pour l'arrondissement de Virton). Toutefois, le revenu moyen par habitant de Chiny est plus faible, avec une proportion plus importante de bas revenus.

1.1.9. Un niveau d'équipement globalement bon

L'axe majeur de communication est la N83 « Arlon – Bouillon ». Cette voirie régionale traverse la commune d'Ouest en Est en passant par les villages de Pin, Jamoigne et Frenois. La plupart des villages se sont développés à proximité de cet axe sauf Chiny et Suxy qui sont plus excentrés. D'autres voiries régionales d'importance diverse traversent la commune. L'autoroute E411 « Bruxelles – Luxembourg » est accessible en plus ou moins 20 minutes (20 km) au niveau de l'échangeur d'Etalle.

La commune de Chiny est traversée par la ligne de chemin de fer « Athus – Meuse ». Toutefois, aucun arrêt n'est situé sur la commune, la gare la plus proche étant celle de Florenville. La gare de Marbehan (située sur la ligne Namur – Luxembourg) est également facilement accessible.

Les habitants de la commune sont globalement dépendants de la voiture pour leurs déplacements.

Le nombre d'accidents de circulation est en diminution depuis 2001 et, depuis 2003, aucun accident mortel n'a été recensé. La proportion d'accidents impliquant des usagers faibles (piétons et cyclistes) reste assez faible.

Une étude de l'IBSR a recensé les différents endroits problématiques au niveau de la sécurité routière. La commune a déjà entrepris (ou va entreprendre) des travaux d'aménagement pour améliorer la situation.

La commune de Chiny fait partie du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) de la Semois-Chiers. Actuellement, une station d'épuration est effective à Izel. Trois autres stations d'épuration sont prévues au PASH : Chiny (prévue au programme d'investissement 2005-2009), Suxy et Termes.

Les différents réseaux de distribution (eau, électricité, téléphonie, Internet...) sont bien développés sur la commune.

La commune de Chiny a entrepris ou a lancé différents travaux : aménagement de place, réfection de voiries, construction de maison de village, aménagement de plaines de jeux...

1.1.10. Un bon niveau de services pour une commune rurale

L'enseignement fondamental est bien représenté avec six implantations communales (regroupées au sein de 3 écoles), deux écoles libres et une école de la Communauté Française. Globalement, le nombre d'élèves est en augmentation, même si celle-ci doit être nuancée par réseau d'enseignement.

La commune de Chiny compte également une école secondaire (Athénée Royal d'Izel). Le nombre d'étudiants de cette école est en constante augmentation.

Les transports en commun sont peu développés et fortement dépendants des horaires scolaires.

Toute une série de services sont offerts aux habitants de la commune : CPAS, ALE, Poste, médecin, pharmacie... La commune de Chiny a mis en place un accueil extrascolaire ouvert à tous les habitants. Une crèche communale a été créée sur le village de Pin.

1.1.11. Une offre culturelle, sportive et de loisirs variée

Le développement de l'activité culturelle peut s'appuyer sur le Centre Culturel du Beau Canton de Gaume (actif sur les communes de Chiny et de Florenville et reconnu comme Centre Culturel agréé) dont l'objectif est de permettre un développement socioculturel global sur son territoire. Le Centre Culturel et Sportif d'Izel, le Centre d'Animation Touristique, le Centre de Jeunes Florenville - Chiny ou encore la Maison des Artistes de Gaume sont des outils intéressants pour la promotion de la culture sur la commune.

Le Festival du Conte de Chiny est devenu un évènement culturel majeur dont la renommée dépasse largement l'échelle communale. Actuellement, plusieurs bibliothèques communales existent. Un projet de centralisation sur Jamoigne est en cours de réalisation. De nombreuses associations culturelles (confrérie, théâtre...) sont actives sur la commune de Chiny.

Le complexe sportif de Jamoigne (travaux de rénovation en cours) et le centre ADEPS de Chiny sont des outils performants permettant la pratique de nombreux sports. De nombreuses associations sportives sont présentes sur le territoire communal de Chiny : football, natation, gymnastique, tennis...

L'économie

1.1.12. Une structure économique basée sur les PME

On dénombre actuellement 360 entreprises sur le territoire communal de Chiny. L'agriculture, la chasse et la sylviculture reste le secteur prédominant avec 1/3 des entreprises. Le nombre d'entreprises a diminué de 30 unités depuis 1998. Les secteurs les plus touchés sont le commerce, l'agriculture et l'industrie manufacturière. L'évolution n'est cependant pas si négative. En effet, on note une atténuation de la perte d'entreprises en 2004 et même une légère augmentation en 2005. Cela s'explique par la diminution du taux de disparition et l'augmentation du taux de création, ce qui induit une évolution nette positive.

La structure économique de la commune de Chiny est largement basée sur des petites et moyennes entreprises, voire des très petites entreprises. Seuls quelques établissements offrent plus de 50 emplois.

L'emploi salarié est pour pratiquement moitié lié au secteur tertiaire non marchand. Le secteur tertiaire marchand est également important tandis que le secteur secondaire est quant à lui largement sous-représenté.

On dénombre un total de 725 emplois sur la commune de Chiny, ce qui implique que seulement 26 % de la population en âge de travailler a potentiellement du travail sur la commune. Les principaux secteurs sont l'éducation (221 emplois), le transport, entreposage et communications (123 emplois), la construction (85 emplois), le commerce (73 emplois) et l'administration publique (66 emplois).

En 10 ans, 77 emplois ont été créés sur la commune de Chiny, soit une augmentation de 11,8 %. La création d'emplois est principalement soutenue par le développement des activités des sociétés de transports routiers (+ 46 emplois), de l'éducation (+ 29 emplois) et de l'exploitation forestière (+ 15 emplois). D'autres secteurs sont également en léger boni (immobilier, location et services aux entreprises...).

On dénombre un total de 409 indépendants sur la commune de Chiny, ce qui représente un peu moins de 15 % de la population active. Au cours de la dernière décennie, l'emploi indépendant a connu une diminution de 22 unités, soit une diminution de 5 %. Cette diminution est principalement liée au secteur de l'agriculture (- 19 emplois) mais les secteurs du commerce (- 9 emplois) et des services (- 8 emplois) sont également en régression.

Le taux de demandeurs d'emploi pour la commune de Chiny s'élève à 9,5 % (ce qui est légèrement inférieur à l'arrondissement de Virton). Le taux féminin (11,37 %) est plus important que le taux masculin (8,16 %). Les moins de 25 ans représentent un peu moins de 25 % des demandeurs d'emplois (en diminution). Le taux de chômage est globalement en diminution, le chômage de longue durée également.

1.1.13. Un commerce de proximité

La structure commerciale communale peut être qualifiée de faiblement diversifiée, avec une offre commerciale limitée à quelques produits de « proximité ». Elle est essentiellement orientée vers le secteur horeca (importance du tourisme). Les commerces sont localisés sur les localités de Jamoigne et Izel. Il reste également quelques commerces à Chiny.

1.1.14. Le tourisme, un pôle d'attractivité en mutation

Chiny fait partie de la Maison du Tourisme du Pays de la Semois entre Ardenne et Gaume qui regroupe également les communes de Florenville et d'Herbeumont. Trois Syndicats d'Initiative sont également actifs sur la commune (Chiny, Izel et Jamoigne).

Chiny possède de nombreux atouts touristiques : la Semois et la Vierre, les forêts, la nature, le paysage, le patrimoine bâti... L'activité touristique peut également s'appuyer sur de nombreuses promenades balisées, les possibilités sportives, les événements culturels, le centre ADEPS...

Selon la Maison du Tourisme, on dénombre 26 établissements d'hébergement (dont 11 sur le village de Chiny) : 14 gîtes, 6 hôtels, 4 chambres d'hôtes et 2 campings. La capacité d'accueil journalière d'hébergement de l'ensemble des établissements s'élevait à 673 personnes. Plus de la moitié de cette capacité se situe au niveau des campings. En 10 ans, la capacité d'accueil a augmenté de 183 unités (+ 27 %).

On recense plus de 13.500 arrivées et 37.000 nuitées, ce qui place Chiny à la quinzième place au niveau des communes de la Province de Luxembourg. Il s'agit presque exclusivement de touristes belges. Globalement, en 10 ans, les arrivées et les nuitées ont augmenté même si elles n'atteignent pas en 2006 leur niveau maximum historique.

1.1.15. Une agriculture encore bien présente

La superficie agricole utilisée (SAU) s'élève à 2.712 ha. Globalement, la SAU a augmenté par rapport à 1996 (+ 4 %) même si le niveau de 2006 est inférieur à celui atteint en 2003. La SAU à Chiny est quasi exclusivement vouée aux superficies toujours couvertes d'herbes (93 %). Les céréales pour le grain (qui ont quasi été abandonnées) et les fourrages des terres arables sont très peu représentés, ce qui est une particularité par rapport à la zone juriassique.

On dénombre encore 66 exploitations agricoles sur le territoire communal de Chiny. On assiste à une diminution importante du nombre d'exploitations (- 37 %) mais qui semble s'atténuer ces dernières années. La quasi totalité des exploitations agricoles sont orientées vers l'élevage bovin avec une très large prédominance (plus ou moins 90 %) de l'élevage pour la viande sur l'élevage laitier.

La structure des exploitations agricoles de Chiny selon la taille montre qu'il s'agit principalement de « grosses » exploitations (plus de 50 ha). Deux tiers des chefs d'exploitation agricole ont moins de 55 ans et près de 40 % ont entre 35 et 44 ans. Toutefois, les jeunes agriculteurs (moins de 35 ans) sont peu nombreux. De plus, plus de 40 % des chefs d'exploitation ayant 50 ans et plus n'ont pas de successeur connu alors que 55,6 % sont dans l'expectative.